



COMMUNIQUE

Paris, le 8 juillet 2015

REFORME TERRITORIALE

L'Intersyndicale JS boycotte les 2 CTM du 9 juillet 2015 Pour dénoncer le démantèlement programmé du Ministère jeunesse et sport (MJS)

-Pour une République éducative-

La réforme territoriale accélère la suppression du MJS

Dénoncée dès son origine par la totalité des confédérations syndicales, la RGPP comporte 2 volets au sein du ministère en charge de la Jeunesse et des Sports :

- ☞ la réduction des effectifs qui a fait passer le MJS de 8000 à 5000¹ agents en 6 ans. Spirale suicidaire que le ministre ne tente même pas de stopper en exigeant, à minima, le gel des suppressions de postes JS dans le cadre de la candidature française aux JO d'été 2024 ;
- ☞ la dilution de ses missions éducatrices au sein d'une gestion administrative de la réparation sociale par la nébuleuse des ministères dits « sociaux » et d'un échelon départemental « déministralisé² » et « préfectoralisés³ » ne portant plus les missions éducatrices du MJS.

La réforme territoriale doit permettre de remédier à cette dérive en structurant les services déconcentrés du MJS au travers de DRJS/CS rénovées comportant des Unités Territoriales départementales et interdépartementales à l'instar de l'organisation du ministère de l'Education Nationale⁴.

Patrick KANNER : des propositions incompréhensibles et suicidaires

Alors que la représentante du ministre venait d'annoncer, lors des CTM des 16/04 et 22/05/15 qu'elle présidait, que le ministre défendrait la création d'Unités Territoriales⁵ JS/CS en lieu et place des DDCS/PP, Patrick Kanner, par une volte-face indigne d'une démocratie moderne, a été dans l'obligation d'avouer à l'Intersyndicale JS tout le contraire. A savoir : son choix de renforcer les DDCS/PP par le transfert d'un grand nombre de collègues en leur sein⁶.

Outre le fait que les explications présentées par un ministre méprisant, en raison de sa méconnaissance inquiétante des réalités de « son » ministère, étaient totalement alambiquées, le schéma annoncé n'est manifestement pas viable :

- ☞ les services départementaux resteraient placés sous l'autorité du 1^{er} Ministre sauf dans les départements chefs-lieux de région ;
- ☞ les services régionaux relèveraient de l'autorité du ministre JS, mais pas leurs antennes.

Dispositif suicidaire qui reste encore aujourd'hui incompréhensible et mystérieux.

Mobilisation générale pour Jeunesse et Sport dans une république éducative

L'Intersyndicale JS, outre son boycott des 2 CTM convoqués le 9/07/15, va interpellier une nouvelle fois l'Elysée et Matignon, mais également la représentation nationale, les mouvements sportifs, d'éducation populaire et de jeunesse pour contrer le démantèlement du MJS.

Démantèlement préconisé par un ministre prêt à sacrifier l'administration JS pour se faire mousser au travers de « sa politique de la ville » et qui refuse le Pôle Educatif promis par le Président de la République par peur de n'être qu'un secrétaire d'Etat auprès de la Ministre de l'Education Nationale...

Les préoccupations de P. Kanner sont manifestement très loin de l'intérêt général et de la nécessaire riposte républicaine face à la montée des fanatismes. Les personnels JS sont donc le cadet de ses soucis... à moins qu'ils ne deviennent son pire cauchemar !

¹ S'approchant dangereusement du seuil qui engendrera automatiquement l'extinction du MJS.

² Les DDCS/PP ne sont plus sous l'autorité du ministre JS, mais exclusivement du 1^{er} ministre.

³ Les préfets n'ont pas en charge les missions éducatrices de l'Etat (au sein des DRJSCS contrairement aux DDCS/PP, les missions administratives relèvent du préfet, par contre les missions éducatrices sont directement rattachées au ministre).

⁴ Lors de la mise en place de la RGPP et de façon à y échapper, les Inspections Académiques sont devenues des Unités Territoriales des Rectorats qui représentent le seul étage des services déconcentrés du MEN.

⁵ Organisation revendiquée par la DS, DJEPVA, DRH et toutes les fédérations syndicales JS.

⁶ Seule la mobilisation du 26/06/15 a contraint P. Kanner à dévoiler sa position, qu'il tentait de tenir secrète.